

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De mars à novembre 1918 le total de la production française d'« ypérite » atteignit près de 2 millions de kilos.

M. le colonel Vinet décrit les dispositifs ingénieux réalisés pour protéger hommes, bêtes et choses contre le fléau que fut ce gaz ou, plus exactement, ce liquide — car l'« ypérite » bout à plus de 200° — doué d'un ensemble vraiment infernal de propriétés nocives.

BIBLIOGRAPHIE

Chalandes en béton armé, Système H. Lossier. — Extrait du *Génie civil*, du 4 octobre 1919. Ch. Dantin. Broché, 13 pages et 10 figures.

La guerre ayant raréfié les tôles au point de les rendre introuvables, on a construit en béton armé les chalands de rivière, et même des vaisseaux de haute mer. Quelques doutes ont été émis sur la capacité de résistance du béton flottant, mais l'expérience a montré qu'une bonne construction pouvait être étanche de prime abord et ne courait dès lors aucun risque d'attaque interne; qu'en sera-t-il de la corrosion en mer, qui fait suite aux traces d'usure mécanique, la suite seule le dira, elle sera en tous cas moins irrémédiable que les avaries de certaines maçonneries immergées et inaccessibles. Il intéresse, en attendant, de savoir que les houilles transportées n'ont pas sur les parois de béton l'action rapide dont souffrent les tôles non protégées.

Le programme français de 1917 a conduit à la construction de 103 chalands de rivière, dont un tiers environ ont été demandés aux chantiers Lossier. Il s'agissait de bateaux de 45 et 75 m. de long sur 7,90 m. de large et 3 m. de tirant d'eau en lourd, transportant chacun au moins la charge d'un grand train de marchandises. La conduite en est délicate, et notre auteur nous cite trois accidents intéressants, survenus par fausses manœuvres ou ruptures d'amarres. Ainsi, le Gabès, de 45 m., a heurté le Pont aux Anglais, à Rouen, et lui a démolé plusieurs arches en fonte sans souffrir sensiblement de l'abordage. L'Amiens dérivant à la vitesse de 15 km. heurta successivement deux piles du Pont au Change, de Paris, et ne subit que quelques faibles fissures sans conséquences. Enfin, l'Arras, transportant 600 tonnes de charbon, s'échoua en mer baissante sur une épave ignorée, il eut son compartiment médian percé, mais ne coula pas à cause de ses robustes parois étanches; remorqué à la marée haute, il fut réparé en cale sèche, puis reprit son service. Le chaland en béton armé résiste donc aussi bien que celui en tôle, et ses parois étanches suffisent à le sauver par temps calme.

La coque est ici relativement épaisse, 70 mm. pour des portées de 1,50 m. en dalle croisée, reposant en pourtour sur vringues montantes et carlingues en ceinture, toutes continuées couvertes par des armatures. Celles-ci travaillent, au calcul, à raison de 1,0 tonne par cm² pour le fond, plus exposé aux infiltrations, et à 1,2 t. pour le pont. Le poids mort semble fort en comparaison d'autres types connus: c'est un résultat du compromis entre capacité de chargement et garantie de durée. De jolies illustrations agrémentent le texte de cette intéressante relation.

A. P.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'Hôtel de la Société suisse de Banque, à Lausanne.

Dans le concours ouvert pour les plans de l'Hôtel de la Société suisse de Banque, à élever sur l'emplacement de l'Hôtel Gibbon, le jury a décerné les prix suivants:

1^{er} prix, 6000 fr., aux auteurs du projet « Avec un entre-sol », MM. Schnell et Thévenaz, à Lausanne.

2^{me} prix *ex æquo*, de 4000 fr. chacun, aux auteurs des projets « S.B.C. », MM. Schorp et Huguenin, à Montreux, et « Voir grand », M. René Bonnard, à Lausanne.

3^{me} prix, 3000 fr., aux auteurs du projet « Dominante », MM. Brugger et Trivelli, à Lausanne.

4^{me} prix *ex æquo*, 2000 fr. chacun, aux auteurs des projets « Sur la place », M. Georges Mercier, à Lausanne, et « L'Or », M. Olivet, avec M. Torcapel comme collaborateur, à Genève.

Les projets sont publiquement exposés à la Grenette, du mardi 20 janvier au dimanche 1^{er} février, de 9 h. à 12 h. et de 1 h. et demie à 5 h.

Concours du Temple National de La Chaux-de-Fonds.

Conclusions des délibérations du Jury.

Considérant qu'aucun des quatre projets restant en ligne ne présente des mérites tels qu'il puisse être placé au-dessus des autres, le Jury décide d'accorder aux quatre projets des primes et recommande à la fondation du Temple National de La Chaux-de-Fonds de procéder à un second concours restreint entre les quatre concurrents primés.

L'ouverture des plis cachetés donne les résultats suivants:

N° 2: « Calvin », MM. Prince et Béguin, architectes, La Chaux-de-Fonds.

N° 3: « Grand axe », MM. René Chapallaz et Jean Emery, architectes, à La Chaux-de-Fonds.

N° 10: « Farel », M. Senger, architecte, à Sursach (Argovie).

N° 12: « Pro Deo », M. Karl In der Mühle, architecte, à Berne.

La Chaux-de-Fonds, 20 janvier 1920.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Comité centr. S.I.A.	Fondation Geiser	31 mai 1920	Fr. 1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Saint-Gall	Bâtiments administratifs	1 ^{er} mars 1920	20 000 et 5000 pour achats	Architectes saint-gallois.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Saconnex)	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Zürich	Banque Populaire Suisse	31 mars 1920	35 000 Achat: 2000 par projet	Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1 ^{er} janvier 1919.
Berne	Plan d'alignement et de construction	31 mars 1920	15 000 et 1500 par projet acheté	Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1 ^{er} janv. 1919.
Payerne	Banque Populaire	20 février 1920	6000	Architectes vaudois ou suisses établis dans le canton dep. 5 ans